

CONSEIL D'ECOLE

PROCES-VERBAL

REUNION du .Vendredi 7 juin 2024

ECOLE maternelle
 élémentaire
 primaire

Adresser :

- 2 exemplaires à l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription, - 1 exemplaire au maire

	Nom	Fonction	Présent	Absent
Pour la municipalité				
Mr	Nigay	Mr le Maire	x	
Mme	Van Boxstael	Adjointe	x	
Pour les représentants de l'école				
Mme	RENARD	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	SPIRA	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mr	HUET	Parent d'élève élu titulaire		excusé
Mme	PIERRE	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mr	ALIZAR	Parent d'élève élu titulaire		x
Mme	ROUSSEAU	Parent d'élève élu titulaire		excusée
Mme	WIART	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mr	QUENET	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	NAKACHE	Parent d'élève élu suppléant		excusée
Mme	SAN MARTIN	Parent d'élève élu suppléant		excusée
Mme	ROBACHE	Parent d'élève élu suppléant		x
Mr	VERBRUGGHE	Parent d'élève élu suppléant		excusée
Pour l'école				
Mr	BUTEL	Inspecteur de l'éducation nationale		excusé
Mme	SCHINKLER	Enseignante PS	x	
Mme	LONGLUNE-CARTERON	Enseignante MS	x	
Mme	LEROY	Enseignante GS	x	
Mme	GERBAULT	Enseignante CP /CE1	x	
Mme	LEMAIRE	Enseignante CE1	x	
Mme	ANCIAUX	Enseignante CE2 /CM1	x	
Mme	COSSON	Enseignante CE2 /CM1	x	
Mme	GUILBERT	Enseignante CM1 /CM2	x	
Mme	TALLON	Enseignante CM2	x	
Mme	ROUSSEL	Atsem	x	
Mme	SIMONINI	Atsem		excusée

Procès-verbal établi le .16 juin 2023

Le président, directeur de l'école,

Nom : Anciaux Nadège

Le secrétaire de séance,

Nom : Marion Gerbault

TITRE ET DEVELOPPEMENT

- heure de début de séance : 17h30 - heure de fin de séance : 19h 30 Secrétaire de séance : Mme Gerbault

Questions des parents d'élèves : aucune, un point est rajouter à l'ordre du jour : l'enveloppe

▪ Compte-rendu du 2ème conseil d'école :

Aucune remarque n'a été faite donc aucun changement dans le compte-rendu

▪ Enveloppe des JO

Le livret élève « Au cœur des Jeux »

Pour faire connaître aux élèves l'histoire de l'olympisme et du paraolympisme et faire vivre des valeurs qui contribuent activement à la construction de la citoyenneté des élèves, le gouvernement a produit le livret « Au cœur des Jeux », qui sera remis à tous les élèves des écoles élémentaires d'ici la fin de l'année scolaire accompagné d'une pièce de collection de la monnaie de Paris. .

Conçu pour que les élèves gardent une trace de l'événement que sont les Jeux de Paris 2024.

Elle sera distribuée vendredi 17 juin à 16h30 et un mot sera mis sur l'Ent afin d'en informer les parents.

▪ Point sur la fête de l'école

La structure gonflable et la sono sont prêtées par l'ILEP. Il y aura aussi peut être la machine à pop corn. Vu que l'on est au niveau maximal du plan Vigipirate, nous avons eu des consignes pour le déroulement de la fête de l'école.

Il faut qu'une personne vérifie les identités et les sacs à l'entrée à partir de 16h45. Nous devons obligatoirement la signaler à l'inspection. Peut-on avoir un vigile ? Mr le Maire répond : oui avec contrôle des sacs de 16h45 à 19h30 /20h

Les recettes perçues lors de cette manifestation seront gérées uniquement par l'association support qui en fera don (un reversement total ou partiel) à la coopérative scolaire, seule habilitée juridiquement à acquérir et à posséder des biens dans l'école. Les biens acquis sur ces fonds seront la propriété de la coopérative et non de l'école. La représentante de l'association « la récré » en prend note.

Qu'en est-il de l'affaissement dans la cour élémentaire ? Peut-on utiliser et faire passer des personnes sans risque ? Mr le Maire répond : rien de prévu pour le moment mais s'il y a des travaux, ils seront faits en juillet. On va essayer de combler le trou par un matériau solide.

Le temps de jeux aura lieu sur le temps scolaire puis ils seront pris en charge par les parents d'élèves à 16h45. Comme l'an passé, les petits seront accompagnés par les plus grands durant l'après-midi. Le spectacle commencera à 18h. Cette année, il nous faudra la liste des noms des personnes qui tiennent le stand et les personnes qui installent la buvette dans l'après-midi. On fera la tombola au milieu du spectacle mais pas de panier garni. A la place, on vendra des tickets tous gagnants à 2euros.

▪ Bilan sur les sorties scolaires

PS et MS/GS : Nous sommes allés à la ferme pédagogique, ça s'est bien passé. Nous avons été accueillis par un gâteau et un chocolat chaud

GS/CP et CP : Nous devons aller à la mer mais pas encore faite. (Finalement en raison des conditions méméorologiques, ils sont allés à Nausicaa.

CE1 et CM1/CM2 : Nous sommes allés à l'abbaye de Royaumont. Cela s'est bien passé mais il y a eu de la pluie sur le retour. Nous avons fait un atelier pour l'utilisation des plantes médicinales et un jeu l'après-midi à la recherche de l'épée du roi. Les grands sont partis à la découverte de St Louis.

CE2 et CM1 : Ils sont allés au château d'Auvers (exposition carnet de voyage de Van Gogh avec un livret à remplir). Un atelier de peinture (la vie en jaune et revisitons Van Gogh). Ils sont repartis avec leur œuvre et une visite de la ville

L'an prochain, les gs-cp-ce1 iront à la piscine, nous avons donc besoin de monde pour les gs avec un taux d'encadrement double. Pas de renouvellement d'agrément, l'inspection vérifie les casiers judiciaires tous les ans. Nous demandons à Mr le Maire si l'atsem peut accompagner à la piscine. Mr le Maire répond favorablement à cette demande.

Les classes de CE2/CM1 et CM1 /CM2 ont participé à l'animation football. Ils ont pu faire des séances d'initiation football au stade grâce au prêt du matériel de football du club d'Ercuis. Une rencontre a eu lieu le 31 mai sur le stade avec d'autres classes d'Uilly st-georges et le matin il y avait les écoles de Neuilly en Thelle et Gouvieux. On remercie le maire pour les barnums, les tables et bancs installés pour se protéger de la pluie.

Cette année, les classes de CE2, CM1 et CM1-CM2 n'ont pas participé au challenge organisé à Neuilly en Thelle car il se déroulait sur la même semaine que les sorties scolaires et la sortie organisée par la mairie. En revanche, un challenge sera organisé à l'école avec les trois classes.

▪ **Effectifs de l'école pour la rentrée 2024-2025 et répartitions**

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
15	19	21	24	17	31	18	25

Soit un total de 168 élèves donc 24 en moyenne.

Donc la répartition des classes peut être

PS /MS	MS/GS	GS/CP	CP/CE1	CE2/CM1	CE2/CM1	CM2
15+10	9+15	6+18	6+17	15+9	16+9	25

Est-ce qu'un Vidéoprojecteur interactif et un tableau blanc numérique seront achetés pour les deux nouvelles classes et les ordinateurs qui vont avec car celui de Mme Leroy commence à rendre l'âme.

Le maire répond qu'ils sont budgétés mais en attente de la commande.

Du fait de la répartition des classes, il est important d'avoir deux ATSEMS à temps complet l'an prochain. Est-ce que cela est possible ? Aline est très bien. Valérie sera remplacée jusqu'à ce qu'elle revienne.

▪ **Accueil des futurs PS**

Depuis trois ans, nous accueillons avec Mme Schinkler les futurs PS à 17h soit le mardi 18 juin ou le jeudi 20 juin 2024. Comme cela, ils visitent l'école et peuvent rencontrer la maitresse et l'Atsem. Malheureusement, ils ne seront pas connectés à l' ENT comme les années précédentes vu qu'il faut qu'ils soient officiellement sur la base élève pour le faire. Un livret d'accueil numérique leur est envoyé via la messagerie professionnelle de Mme Schinkler.

L'application one pocket a été présentée lors des inscriptions individuelles de chaque enfant. Elle sera de nouveau présentée lors de la réunion de rentrée de Mme Schinkler. Maintenant il faut se connecter via Educonnect (livret scolaire, pai et elle suit l'enfant du CP au lycée). Chaque établissement a son espace de travail. Pour nous, c'est « one pocket ».

▪ **Budgets alloués par la municipalité**

Le budget est le même que l'an passé, soit 50 euros par enfant.

Sur ce budget, nous retirons la moitié du montant de l'entretien d'un photocopieur Canon. Les photocopies supplémentaires faites sur ce photocopieur sont facturées sur le budget. Sachant que nous avons 12 000 copies par trimestre, nous pouvons gérer le surplus.

L'autre photocopieuse est pris en charge intégralement par la mairie.

Nous remercions la commune pour les scènes louées : celle de Noël, pour la chorale et la grande scène pour la fête de l'école. Mr le Maire ne sait pas exactement quand sera montée la scène pour cette fête de fin d'année.

▪ Liste des fournitures scolaires demandée aux parents

L'inspection académique a demandé de présenter la liste de fournitures que nous demandons aux parents. Une trousse complète (stylos, crayons à papier, gommes, taille-crayons, ciseaux, colles, feutres à ardoise), Crayons de couleur, feutres, règle, ardoise, équerre, compas, mouchoirs, gobelets, et suivant les classes classeur ou porte-vues, feuillets mobiles en plusieurs exemplaires à fournir tout au long de l'année. Une liste commune sera faite pour un même niveau.

▪ Le projet d'école

Il y a des actions que nous continuerons à mener dans ce nouveau projet d'école tout en les améliorant comme :

- les outils communs (les porte-clés)
- la chorale (les petits à Noël et les grands en avril)
- nettoisons la nature (toute l'école y participe)

Certaines actions mises en place cette année ont permis de faire évoluer les élèves comme

- la lecture plaisir avec l'APC,
- la fluence,
- la commémoration du 11 novembre en partenariat avec la mairie,
- le défi « cours marche sois endurant »,
- la rencontre football
- la création d'une bibliothèque interne à l'école pour permettre un vrai temps calme pendant les récréations avec en plus un espace de jeux de société.
- Des jeux calmes ont été mis aussi dans la cour de récréation maternelle dehors ou dans la salle de motricité type construction-lego selon la météo.
- Les gâteaux d'anniversaire sont faits avec la participation des parents pour les classes de CP, CE2-CM1 et CM1-CM2

Ce que nous n'avons pas fait :

- création de mallettes informatiques pour développer le numérique et le codage auprès des élèves, fabrication de gâteaux en élémentaire pour les anniversaires afin de donner du sens aux mesures de masses et de capacité (le projet n'a pas encore été monté)
- la création de jardin (plan, étudier les plantes que nous pouvons mettre), la mairie n'a pas encore retourné la terre selon les plans.
- éducation à la santé : l'importance du petit déjeuner (cf. animation Picardie-lait)
- le conseil des jeunes avec un partenariat avec la mairie si possible. La mairie préfère faire le conseil des jeunes avec les 6^{ème} pour que les projets durent sur plusieurs années. L'école propose qu'une présentation des projets soit faite aux CM2 qui seront amenés plus tard à participer s'ils le souhaitent au conseil des jeunes. Pour que tous les jeunes soient sensibilisés.

Mr le Maire préfère garder un noyau mais peut-être élire 2 nouveaux membres. Le conseil municipal doit trancher la question.

De plus, l'année prochaine nous devons mettre en place le permis vélo : SRAV :

savoir pédaler (1^{er} palier), savoir circuler (2^{ème} palier), savoir rouler en situation réelle (3^{ème} palier)

Pour cela, les élèves doivent tous avoir des vélos et des casques, or tous les élèves n'ont pas de vélo.

Un mot sur l'ENT sera mis pour un appel au don des parents pour des vélos en état de fonctionnement.

Le Permis vélo par la brigade motorisée de Chambly est toujours d'actualité. Il faut passer un agrément pour pouvoir accompagner lors des sorties. Nous demandons à Mr le Maire si d'autres porte-vélos peuvent être installés aux entrées des écoles maternelle et élémentaire.

▪ **Le point sur la coopérative**

Chaque classe a dépensé de l'argent afin d'acheter des livres, du matériel spécifique pour leur classe.

Les copies couleurs sont financées par la coopérative. Lors du spectacle de chorale, nous avons vendu des recueils de chants et des verres de grenadine et menthe, nous avons récolté 130 euros.

▪ **La bibliothèque**

2 bénévoles se sont occupées de la bibliothèque. Nous tenons à remercier Mme Hauviller pour l'aide qu'elle nous a apportée afin de continuer à faire vivre la bibliothèque. Nous avons fait des listes de livres pour essayer de renouveler le stock actuel de la bibliothèque. Toutes les classes y sont allées cette année à des fréquences différentes.

▪ **L'association « Le récré »**

L'association « La récré » est reprise par d'autres parents d'élèves. Ils sont allés se présenter en mairie et nous ferons une réunion avec eux très prochainement.

Nous remercions tous les membres de l'association « la récré » pour le temps qu'ils ont donné lors de toutes les manifestations.

▪ **Point sur les travaux**

Affaissement : à voir en juillet

Nous demandons à Mr le maire si les parterres peuvent être retournés pour commencer l'embellissement pour septembre-octobre. Nous aimerions avoir un gros buisson dans le triangle devant la classe de Mme Leroy pour éviter que les enfants passent dessus.

Le porte-savon dans les toilettes du nouveau bâtiment fuit toujours

Le Défibrillateur sonne toujours, les électrodes doivent être changées.

▪ **Questions des représentants des parents d'élèves : aucune**